

A la découverte d'un patrimoine naturel



A la découverte d'un patrimoine naturel

Découverte du Chemin de Lartigolle

Dans le cadre des JPPM (Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins), l'association « Chemins Ruraux 32 » propose le samedi 25 juin une randonnée de 6 km environ à la découverte du patrimoine des chemins ruraux de Lias d'Armagnac.

La municipalité de la commune, partenaire de cette manifestation, a souhaité s'inscrire dans ces journées dont le thème est « Naitre et Renaître » , dans une démarche de « renaissance » du chemin de Lartigolle, permettant une alternative de cheminement doux pour aller en toute sécurité de Lias d'Armagnac à Estang.

Rendez-vous à 9h30 sur la place du village de Lias pour le départ de la randonnée. Un rafraîchissement est prévu sur à mi-parcours aux jardins partagés d'Estang près de l'Eglise.

A midi, de retour à Lias, pot de l'amitié offert et pique-nique tirés des sacs possible sur place.

L'après-midi, animations proposées et démonstrations de savoir faire d'artisan locaux. Contact Chemins Ruraux 32 : Alain Labant 06 73 52 80 12.

CHARTRE POUR LA SAUVEGARDE DES CHEMINS RURAUX DU GERS

Les chemins ruraux sont la première richesse des communes du Gers.

Richesse foncière et patrimoniale : plus de 20000 km de chemins ; plus de 10000 ha de territoire ouvert au public. Patrimoine gratuit, souvent oublié, accaparé ou laissé à l'abandon, qui, au même titre que le patrimoine bâti, doit être sauvé et restauré.

Richesse historique et affective : créés et entretenus pendant des siècles par nos aînés, témoins de notre histoire, racines de notre présent, où nos aïeux ont circulé, trimé, se sont rencontrés, se sont aimés.

Richesse paysagère et environnementale : ils structurent nos paysages, valorisent leur beauté. Garants de la sécurité de circulation et du libre accès à notre patrimoine naturel, culturel et historique, ils préservent la biodiversité de millions d'arbres, de plantes et buissons et le refuge, le garde-manger de la petite faune sauvage.

Richesse écologique : alignements végétaux contre les excès du climat, contre l'érosion, ils sont le territoire naturel, public et gratuit de protection des rivières et des eaux de ruissellement.

Richesse humaine et économique : l'« itinérance » devenant une priorité du développement touristique (promenade de loisir et de santé, hébergement, les randonnées), l'économie post-industrielle passe par la reconquête de l'espace naturel et des itinéraires traditionnels. Les toujours plus nombreuses activités de plein air nécessitent –au-delà du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée- la sauvegarde et la réhabilitation du maillage dense et varié des chemins ruraux.